

L'UNION DES CANTONS DE L'EST.

Journal Politique, Industriel, Littéraire et Agricole.

P. L. TOUSIGNANT, Propriétaire-Éditeur et Rédacteur

Notre Foi, Notre Langue et Nos Institutions.

L'UNION FAIT LA FORCE

ADRESSES D'AFFAIRES.

AVOCATS.

J. LAYVERGNE, Avocat, Stanfold P. Q.

MELTON & HONAN, Avocats, Arthabaskaville

P. L. PACAUD, Avocat, St. Christophe

AURIER & RICHARD, Avocats, St. Christophe

EUGÈNE GRÉPEAU, Avocat, Arthabaskaville

BEAUBIEN, Avocat, Arthabaskaville

J. PITAU, Avocat, Plessisville de Somerset

NOTAIRES.

L. LAVERGNE, notaire, Stanfold P. Q.

L. RAINVILLE, Notaire, Arthabaskaville

O. FESSIER, Notaire et agent d'affaires, Warwick

P. PRATTE, Notaire, village de Princeville

B. THÉROUX, Sr. Huissier, St. Christophe

G. GAGNON, Huissier, Cour Supérieure

H. GUIMOND, Huissier C. S., pour le District

HOTELS.

HOTEL ALBION, en face du Palais de Justice

ARTHABASKAVILLE HOTEL, St. Christophe

HOTEL BLANCHARD, Québec, Basse-Ville

MOUNTAIN HILL HOUSE, Côte Lamontagne

DRUMMONDVILLE HOUSE, tenue par J. A. Bisvert

ARPEUTEURS.

V. DESROCHERS, Arpeuteur, St. Christophe

ST. GAGNON, St. Christophe, Arpeuteur

JAMES BARNARD, Arpeuteur, Trois-Rivières

ASSURANCES.

B. THÉROUX, fils, agent de l'assurance dite

J. O. BOURBEAU, Station d'Arthabaska

R. RAINVILLE, Arthabaska Station agent

ORFÈVRES.

P. L. L'ESPÉRANCE, Orfèvre et bijoutier

A. SPENARD, Orfèvre et doreur, Station

MEDECINS.

D. EUGÈNE GOULIN, Gradué de l'Université

VOITURIERS.

A. LBERT BÉLAND, Voiturier, St. Christophe

FERBLANTIER.

G. MOREAU, Ferblantier, Arthabaskaville

DIVERS.

P. L. TOUSIGNANT, Syndic Officiel, Arthabaskaville

ANNONCES NOUVELLES.

CERTIFICAT.

J'AI fait l'analyse d'un VIN DE SICILE

Ce Vin qui est très-capiteux, convient

Ce certificat n'aura de valeur qu'autant

F. A. H. LARUE, M. A. M. Québec, 22 juillet 1870.

Le Négociant Canadien.

DANS LES INTERETS DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

PARAISANT LE JEUDI. ABONNEMENT \$2,00 PAR AN.

LE NEGOCIANT est le seul journal français qui s'occupe spécialement

Il est indispensable à tous ceux, cultivateurs, industriels ou marchands,

Toutes lettres doivent être adressées à

L. E. MORIN & CIE, Éditeurs-Propriétaires.

College St. Francis. ECOLE DE GRAMMAIRE.

L'année collégiale commencera lundi, le 4

Mois 1871. 35 3 m.

A VENDRE.

J. B. RENAUD & CIE 26 Rue St. Paul QUEBEC

Moulanges! Moulanges!

MOULANGES à Blé et à Avoine faites

UNE magnifique paire de moulanges à

F. FORTIER. TAILLEUR. ARTHABASKA STATION.

Tient sa boutique dans la maison occupée

EXCELLENT BREUVAGE. POUR DÉJEUNERS.

Epps, Cocoa (Cacao de Epps). Agréable & Reconstituant.

Par une connaissance parfaite des lois naturelles

LES PAQUETS SONT ÉTIQUETÉS: JAMES EPPS & Co., Homœopathic Chemists, LONDON.—41-1 a.

POÉSIES.

POUR UN ALBUM.

Comme ce livre blanc, jeune fille, ton

Cardes fidèlement jusque dans la

Qu'un ami simple et vrai gravera dans

Etrangers comme amis feuilleteront

Où j'écris le premier quelque vers

Mais ne laisse jamais la foule des

Feuilleter à plaisir ton âme et ses

LÉON PAMPHILE LEMAY.

À une fleur.

C'était un des soirs que l'âme idéalise.

Le couchant était d'or, l'air était embaumé.

Tout à coup à nos pieds une fleur panachée.

Pauvre fleur! bien des jours, depuis cette

Où, discret confident de mon âme souffrante,

Et quand tu deviendrais un jour presque un

Je te conserverai, ayant encore voir

De ce temps envolé qui fut mon plus beau

W. CHAPMAN.

REBUTÉTON DE "L'UNION"

Qui donne aux pauvres prête à Dieu.

Tout d'abord elle voulut voir l'église

Aussi la veille du jour fixé pour son

Remarquait, alors, quelques petites

Dès que l'enfant se leva pour se retirer,

—Qu'avez-vous, ma chère enfant? vous

—Je pleure parce que je suis bien à plaindre,

—Malheureuse, vous? déjà, à votre

—C'est aujourd'hui l'anniversaire de la

—C'était pour eux, que vous venez de prier

—C'était pour eux et pour moi; pour eux,

—C'est ainsi que l'anniversaire de la mort

—Comment cela, mon enfant? vos vêtements

—Comment cela, mon enfant? vos vêtements

—Comment cela, mon enfant? vos vêtements

—Comment cela, mon enfant? vos vêtements

—Comment cela, mon enfant? vos vêtements

—Comment cela, mon enfant? vos vêtements

—Comment cela, mon enfant? vos vêtements

qui successivement quittaient l'église

—Mon Dieu, ma bonne dame, je n'ai

Peu à peu, l'église de Saint-Ouen

Quelques rares croyants, plongés dans

Après avoir prié comme ils priaient

Au moment de quitter l'antique

qu'elle n'avait point oublié dans ses

Alors ses pensées suivant la direction

Elle fut arrachée à ses réflexions

La petite fille, belle comme un petit

—Mais dans les champs fortement

—Il n'est pas recommandable, non plus,

—C'est ainsi que l'anniversaire de la

—C'était pour eux, que vous venez de

—C'est ainsi que l'anniversaire de la

—C'était pour eux, que vous venez de

—C'est ainsi que l'anniversaire de la

—C'était pour eux, que vous venez de

—C'est ainsi que l'anniversaire de la

—C'était pour eux, que vous venez de

—C'est ainsi que l'anniversaire de la

—C'était pour eux, que vous venez de

révèle pas la souffrance.

—Mon Dieu, ma bonne dame, je n'ai

Peu à peu, l'église de Saint-Ouen

Quelques rares croyants, plongés dans

Après avoir prié comme ils priaient

Au moment de quitter l'antique

qu'elle n'avait point oublié dans ses

Alors ses pensées suivant la direction

Elle fut arrachée à ses réflexions

La petite fille, belle comme un petit

—Mais dans les champs fortement

—Il n'est pas recommandable, non plus,

—C'est ainsi que l'anniversaire de la

—C'était pour eux, que vous venez de

—C'est ainsi que l'anniversaire de la

—C'était pour eux, que vous venez de

—C'est ainsi que l'anniversaire de la

—C'était pour eux, que vous venez de

—C'est ainsi que l'anniversaire de la

—C'était pour eux, que vous venez de

—C'est ainsi que l'anniversaire de la

—C'était pour eux, que vous venez de

siècle, ni trop humide. Dans le premier

—Mon Dieu, ma bonne dame, je n'ai

Peu à peu, l'église de Saint-Ouen

Quelques rares croyants, plongés dans

Après avoir prié comme ils priaient

Au moment de quitter l'antique

qu'elle n'avait point oublié dans ses

Alors ses pensées suivant la direction

Elle fut arrachée à ses réflexions

La petite fille, belle comme un petit

—Mais dans les champs fortement

—Il n'est pas recommandable, non plus,

—C'est ainsi que l'anniversaire de la

—C'était pour eux, que vous venez de

—C'est ainsi que l'anniversaire de la

—C'était pour eux, que vous venez de

—C'est ainsi que l'anniversaire de la

—C'était pour eux, que vous venez de

—C'est ainsi que l'anniversaire de la

—C'était pour eux, que vous venez de

—C'est ainsi que l'anniversaire de la

—C'était pour eux, que vous venez de

d'autres détails plus précis et plus

—Mon Dieu, ma bonne dame, je n'ai

Peu à peu, l'église de Saint-Ouen

Quelques rares croyants, plongés dans

Après avoir prié comme ils priaient

Au moment de quitter l'antique

qu'elle n'avait point oublié dans ses

Alors ses pensées suivant la direction

Elle fut arrachée à ses réflexions

La petite fille, belle comme un petit

—Mais dans les champs fortement

—Il n'est pas recommandable, non plus,

—C'est ainsi que l'anniversaire de la

—C'était pour eux, que vous venez de

—C'est ainsi que l'anniversaire de la

—C'était pour eux, que vous venez de

—C'est ainsi que l'anniversaire de la

—C'était pour eux, que vous venez de

—C'est ainsi que l'anniversaire de la

—C'était pour eux, que vous venez de

—C'est ainsi que l'anniversaire de la

—C'était pour eux, que vous venez de

LOIS DE CHASSE.—Depuis le premier de mai, il est défendu de chasser ou tuer les cygnes sauvages, oies sauvages, canards sauvages et macreuses, et depuis le premier mars, les perdrix becasses, partridges, bécassines, non plus que l'élan, l'orignal, le caribou, le chevreuil, les pions, le lièvre, depuis le premier février, et ce jusqu'au premier septembre. Il est défendu de chasser le loup Cervier, le chat sauvage, la martha, ou vison, entre le quinze d'avril et le premier de novembre; la louette entre le premier mai et le premier de novembre; le castor entre le 30 avril et le premier septembre; et le rat-musqué entre le premier de mai et le 21 d'octobre.

Toute convention aux lois de chasse peut être punie d'une amende d'une à cinquante piastres.

LA RÉCOLTE EN CALIFORNIE.—Nous lisons dans le *Price Current* de San Francisco, du 12 avril :

"L'aspect des récoltes sur la côte du Pacifique est des plus encourageants. La récolte de blé, surtout, sera d'une abondance extraordinaire. En beaucoup d'endroits, le blé est déjà en fleurs, et il pourra être moissonné dans quatre ou cinq semaines. On en a semé beaucoup plus que l'année dernière."

HORRIBLE.—Une catastrophe sans précédent dans les fastes maritimes survenant en froide cruauté tout ce qu'a pu inspirer aux marchands d'esclaves l'amour du lucre, vient de paraître dans un rapport parlementaire. Un vaisseau appelé *Don Juan*, faisant voile sous le pavillon portugais, avait à son bord 650 chinois, entassés les uns sur les autres d'une manière affreuse. Les écoutilles avaient été fermées, pour prévenir toute tentative de révolte, et elles ne se rouvrirent que pour laisser passer une nourriture grossière et insuffisante.

Du fond de ce cloaque montaient des cris de rage et de désespoir. Enfin, cette multitude, haletante, dévorée par la faim, et étouffant dans cet air vicié, se jette sur les écoutilles avec rage, et cherche à les enfoncer. Mais elles étaient trop bien fermées; alors les malheureux, voulant à tout prix en finir avec ces souffrances inouïes, mettent le feu dans l'entrepont. Aussitôt l'élément destructeur se propage rapidement; les chinois étouffent par centaines ou succombent sous les étreintes brûlantes du feu. Aussitôt que le capitaine s'aperçoit de cet accident, il fait mettre tranquillement les chaloupes à la mer, y embarque avec son équipage, sans vouloir ouvrir les écoutilles à ces nouveaux réprouvés, qui bientôt s'abliment dans l'océan, avec leur prison enflammée.

L'UNION DES CANTONS DE L'EST

ARTHABASKAVILLE, 23 Mai 1877.

LETRE DE LA CAPITALE

La session ne dépassera guère la première semaine de juin. Les Communes ont commencé à siéger le samedi; les deux principales mesures soumises aux chambres—le traité de Washington et le chemin de fer du Pacifique—sont passés; les bills sont déjà au nombre de cent, qui n'est presque jamais dépassé, à Ottawa; la campagne et le commerce réclament les députés chacun chez eux, bref encore quinze jours et nous nous serons dit adieu.

Vous savez quel beau discours sir John A. Macdonald a prononcé en soumettant le projet de loi (bill) pour donner force aux articles du traité de Washington qui touchent le Canada. J'ai été heureux de voir que ma lettre sur ce sujet contenait en substance tout ce qu'il dit et si bien développé le premier ministre. Vous voyez que j'étais renseigné exactement.

Par exemple, depuis que ce discours a retenti dans les Communes, il nous a fallu endurer la scie ordinaire des répétitions et des répétitions. Après qu'un homme marquant s'est exprimé longuement sur une question importante, il est rare dans ces bonnes Communes du Canada que douze, quinze, vingt députés n'éprouvent point un besoin irrésistible de parler sur le même sujet. Il s'en suit un rebondissement affreux, une série de redites lamentables, et finalement des scènes d'indisciplines assez comiques, car les orateurs se suivant les uns les autres, sont toujours de moins en moins à la hauteur du sujet et marmottent de plus en plus mal des choses qui ont été exposées cent fois mieux dans les séances précédentes—et alors, oh! alors, les couverts des pupitres se prenant à tomber en cadence, les pieds frappent sur la partie inférieure de ces meubles comme sur des tambours, les boules de papier volent au-dessus de la tête des députés, les imitations de cris de hibou, de miaulement de chats et d'aboyements de chiens se mêlent aux périodes solennelles de celui qui ose garder la parole—telle est la manière invariable qu'ont nos représentants de terminer un débat commencé très-solennellement.

Le traité de Washington a donc passé par cette étrange filière. Le débat, grand, majestueux, sévère, raisonné au commencement, s'est transformé par gradations en petit plat de hasting, en pitoyables récita-tifs, en déclamations risibles, en divagations surabondantes. Le laid, c'est le beau, à ce qu'il paraît.—Ou bien encore: le laid prime le beau... dans nos Chambres. Comme cela a dû être agréable à Sir John d'entendre du 3 au 16 de ce mois, des lambeaux de son discours répétés par des orateurs maladroits! Je songe au chagrin qu'éprouva Basine un soir qu'il avait assisté à la parodie de l'une de ses tragédies. Sous forme de compensation un vote de cent vingt-cinq pour et de cinquante contre, est venu clore le débat.

Girard, Lotellier, Bureau et autres qui paraissent décidés à l'exporter d'importance avant de l'envoyer aux Communes. La question de la réserve des terres des mines semble ne pas être arrangée d'une manière satisfaisante, et pourtant l'on a dit ce qui résulterait d'une législation imparfaite sur cette matière délicate!

Les préparatifs pour la fête de la Reine sont remarquables en ville. Entr'autres choses, nous serons régales d'une agasession en ballon. Si l'on accepte des passagers, je vous déclare que je m'offrirai, pour faire honneur à l'Union des Cantons de l'Est que je ne représenterai probablement jamais dans des régions plus élevées que celles-ci. Bien entendu que je vous ferai part de mes émotions.

La semaine dernière, nous avons eu du théâtre français. La troupe qui nous a visité a passé l'hiver à Québec, et sur le dire des journaux de cette ville, nous nous faisons fête de voir du bon théâtre et d'entendre des pièces morales. Pour renforcer notre illusion, l'affiche annonçait la *Grâce de Dieu*. La grâce de Dieu, ça promet, n'est-ce pas? D'autant plus que je ne sais qui n'avait parlé favorablement de ce drame. J'y allai donc. Hélas! quel mécompte! Les acteurs ne manquent pas de talent, il est vrai, mais les ignobles productions littéraires qu'ils nous font connaître méritent la censure des honnêtes gens; la *Grâce de Dieu* est un tissu d'im-moralités exposées avec une impudeur sans pareille. Je ne comprends pas comment il se fait que la population de Québec ait encouragé de telles représentations théâtrales, car il paraît que cette pièce a eu un succès de vogue l'hiver dernier. Je pourrais en dire presque autant des autres drames qui nous ont été donnés.

La nouveauté du jour à Ottawa, c'est le docteur Pomroy, clairvoyant, presqu'au tour de miracles. Il fait courir toute la ville et tout le Parlement. On raconte de lui des traits merveilleux et des guérisons extraordinaires. J'ai fait comme bien d'autres, je suis allé le consulter. En entrant, il me montra de la main un fauteuil, et approchant sa chaise, il s'assit près de moi, à mon côté, de manière à ne pas me regarder, mais je lui voyais la figure. Alors il parla pour la première fois. "Veuillez-vous écrier ce que je vous dirai," me demanda-t-il. Je lui répondis que non, pensant que ma mémoire me serait assez fidèle. Immédiatement, il se regarda fixement le bout du nez, commença avec ses mains des passes magnétiques sur sa figure et sur sa tête, puis après deux minutes de ce manège, il approcha sa main gauche vers moi, en faisant, pour renouer la mienne. Du moment où mes doigts touchèrent les siens, il se mit à parler. De la racine des cheveux jusqu'aux ongles des pieds, il me passa un revue, décrivant ma constitution avec une exactitude surprenante. Je dois dire qu'il me signala avec beaucoup de précautions la mal dont je souffre et dont je ne lui avais pas dit un seul mot. Après des conseils sur l'ensemble de mon système, il revint au mal en question et me prescrivit un traitement que mon médecin approuve tout-à-fait. La consultation terminée, (elle avait duré dix minutes) il recommença ses passes et bientôt ouvrit les yeux. "Etes-vous satisfait," me dit-il. Je lui répondis affirmativement, et sans plus de propos il appela un autre malade pour me succéder.

Voilà bien quelque chose d'étrange assurément. Quant à dire que j'ai la foi, malgré la surprise que m'a causée cette consultation, c'est une autre affaire. Je n'en parlerai même pas si tout le monde ici n'avait comme moi des faits étonnants à révéler sur l'habileté ou la science de Pomroy. Je savais déjà qu'il existait sur ce globe d'intéressants sujets qui voient par le dos, par le front ou par l'estomac. Je conviens même que c'est un bon moyen de se soulager la vue, mais ce n'est pas une raison pour que j'en comprenne le mystère, surtout lorsqu'un individu comme Pomroy, qui se dit forgeron de son métier, ne se contente pas de lire dans vos organes comme dans un livre, mais décrit avec toute la technologie médicale les différentes parties de votre organisme à l'état sain ou malsain, et pousse la "clairvoyance" jusqu'à vous dicter des prescriptions irréprochables. Oh! diantre! a-t-il appris si parfaitement sa pharmacopée, la connaissance des simples, la science du *Collez*, enfin des particularités thérapeutiques et pathologiques qui font crier au miracle? Il ouvre le patient, le feuillette jusque dans les moindres recoins et dresse la carte de son intérieur avec la précision que les espions prussiens avaient mis avant la guerre de 1870 à se rendre compte des secrets des fortresses de France. Pomroy prétend que l'échange de fluide suffit pour ouvrir et meubler l'intelligence. Evident, dit-il, je ne sais rien de rien, et il en a l'air. Prenez donc la peine d'étudier la médecine maintenant!

Société de construction.

Nous traduisons d'un journal anglais: On calcule qu'il y a deux mille sociétés de construction en Angleterre et dans le pays de Galles, et que le nombre des membres qui les composent est de 800,000. Elles ont un capital souscrit de plus de £9,000,000, un capital de prêt et de dépôt de plus de £6,000,000, un actif total s'élevant à £17,000,000, des avances hypothécaires de plus de £16,000,000, et un revenu annuel de plus de £11,000,000. Une société compte près de 17,000 membres et une autre 10,000. Le public a tellement confiance dans ces sociétés que plusieurs d'entre elles ont réduit le taux de l'intérêt à quatre et même à trois pour cent pour empêcher la trop grande influence des dépôts.

Dans les comtés du Nord de l'Angleterre, ces sociétés font surtout beaucoup de bien aux ouvriers en construisant des maisons en rapport avec leurs besoins et en tenant ainsi les loyers aussi bas que possible. Les associations de ce genre en Canada feraient bien de suivre cet exemple pour l'avantage de notre classe ouvrière.

Ces dernières nous surprennent moins. Nous y sommes presque accoutumés. Ce qui nous surpasse, c'est la science économique que notre confrère possède!

Si le travail est considéré comme une marchandise, comment M. Jones peut-il conclure que sans les grèves, les ouvriers seront réduits à des gages assez élevés seulement pour les empêcher de mourir!

N'a-t-il pas observé le confrère, que le salaire de l'ouvrier suit un prix courant, tout comme le produit que la manufacture met au jour, et que ce prix n'est pas le résultat simplement de la volonté ou de l'arbitraire des patrons.

Pour que la grève fut justifiable, il faudrait que ceux-ci se missent d'abord en grève pour ne pas dépasser un prix fixé, ce qui n'arrive jamais.

Le capital ne se lie pas contre le travail; il suit fermement les fluctuations du marché occasionnées par la plus ou moins grande demande du travail et de la consommation.

Le manufacturier ou le patron doit payer la main d'œuvre comme il paie la matière première qui entre dans son exploitation. C'est-à-dire par la plus ou moins grande facilité de l'obtenir. C'est la rareté qui fait la cherté. Il n'est pas donné aux capitalistes de déranger l'ordre qu'il a plu à la providence d'instituer. Toute tentative contre cet ordre est révolutionnaire et criminelle, et les grèves en sont certainement. Quand le travail se lie et adopte des moyens violents ou coercitifs pour augmenter le salaire, il trouble cet ordre et menace même toute la société. Que dire donc des associations que M. Jones défend et protège, et qui sont une menace constante à l'ordre, à la paix?

Ce n'est pas avec de semblables thèses que M. Jones se conciliera les votes des catholiques dans les comtés de Richmond et Wolfe, et nous lui conseillons de réformer un peu plus ses théories sur les grèves et les *trades Unions*.

Etrange en vérité.

On écrit de Waterloo au *Messenger de Granby*: Par suite du refus de licences de la part de notre conseil, les hôteliers ont fermé leurs maisons, et notre village n'a qu'un hôtel de tempérance, pouvant accommoder cinq ou six personnes, ce qui place les voyageurs dans un grand embarras. Nos conseillers, dans leur zèle contre l'intempérance ont commis une sottise qu'ils regretteront avant longtemps. Nos marchands commencent déjà à se plaindre de la diminution que les affaires ont éprouvée depuis le premier mai.

Un Juge résident.

Enfin, nous avons l'espoir qu'Arthabaskville comme bien d'autres districts, aura son juge résident. Vendredi dernier, le premier ministre interpellé, a répondu que ce n'était pas au gouvernement fédéral à nommer les juges, qu'il avait seulement pour devoir de les payer. Il ajouta "que les législatures locales nomment leurs juges et nous demanderons un subsides à ce parlement pour les payer." L'hon. M. Chauveau s'est levé et a assuré au premier qu'il s'en tenait à cette déclaration, et que bientôt il y aurait des juges nommés dans cette province pour satisfaire au besoin de tous les districts.

Livres de prix.

Nous remercions M. L. O. David pour l'envoi des deux premiers volumes de biographies canadiennes. Nous prenons occasion d'attirer en même temps l'attention de nos lecteurs sur l'annonce que nous publions sur notre troisième page, au sujet de ces deux livres et de ceux qui doivent paraître prochainement. Les deux volumes reçus contiennent des portraits et biographies de Mgr. Plessis, de Mgr. Bourget et de messire L. S. Desaulniers. L'image est très bien exécutée au moyen du procédé *Leggo*. Quant aux biographies, inutile d'en parler ici, elles ont été lues dans l'*Opinion Publique* et fort louangées dans le temps. L'impression et la reliure ne laisse rien à désirer.

Si le travail est considéré comme une marchandise, comment M. Jones peut-il conclure que sans les grèves, les ouvriers seront réduits à des gages assez élevés seulement pour les empêcher de mourir!

N'a-t-il pas observé le confrère, que le salaire de l'ouvrier suit un prix courant, tout comme le produit que la manufacture met au jour, et que ce prix n'est pas le résultat simplement de la volonté ou de l'arbitraire des patrons.

Pour que la grève fut justifiable, il faudrait que ceux-ci se missent d'abord en grève pour ne pas dépasser un prix fixé, ce qui n'arrive jamais.

Le capital ne se lie pas contre le travail; il suit fermement les fluctuations du marché occasionnées par la plus ou moins grande demande du travail et de la consommation.

Le manufacturier ou le patron doit payer la main d'œuvre comme il paie la matière première qui entre dans son exploitation. C'est-à-dire par la plus ou moins grande facilité de l'obtenir. C'est la rareté qui fait la cherté. Il n'est pas donné aux capitalistes de déranger l'ordre qu'il a plu à la providence d'instituer. Toute tentative contre cet ordre est révolutionnaire et criminelle, et les grèves en sont certainement. Quand le travail se lie et adopte des moyens violents ou coercitifs pour augmenter le salaire, il trouble cet ordre et menace même toute la société. Que dire donc des associations que M. Jones défend et protège, et qui sont une menace constante à l'ordre, à la paix?

Ce n'est pas avec de semblables thèses que M. Jones se conciliera les votes des catholiques dans les comtés de Richmond et Wolfe, et nous lui conseillons de réformer un peu plus ses théories sur les grèves et les *trades Unions*.

Un Juge résident.

Enfin, nous avons l'espoir qu'Arthabaskville comme bien d'autres districts, aura son juge résident. Vendredi dernier, le premier ministre interpellé, a répondu que ce n'était pas au gouvernement fédéral à nommer les juges, qu'il avait seulement pour devoir de les payer. Il ajouta "que les législatures locales nomment leurs juges et nous demanderons un subsides à ce parlement pour les payer." L'hon. M. Chauveau s'est levé et a assuré au premier qu'il s'en tenait à cette déclaration, et que bientôt il y aurait des juges nommés dans cette province pour satisfaire au besoin de tous les districts.

Livres de prix.

Nous remercions M. L. O. David pour l'envoi des deux premiers volumes de biographies canadiennes. Nous prenons occasion d'attirer en même temps l'attention de nos lecteurs sur l'annonce que nous publions sur notre troisième page, au sujet de ces deux livres et de ceux qui doivent paraître prochainement. Les deux volumes reçus contiennent des portraits et biographies de Mgr. Plessis, de Mgr. Bourget et de messire L. S. Desaulniers. L'image est très bien exécutée au moyen du procédé *Leggo*. Quant aux biographies, inutile d'en parler ici, elles ont été lues dans l'*Opinion Publique* et fort louangées dans le temps. L'impression et la reliure ne laisse rien à désirer.

Oh! quelques uns disent que la boisson se vendait comme jamais, mais illicitement, que l'ivrognerie n'en était que plus dégoûtante et plus invétérée;

D'autres ajoutent que l'entretien de maisons pour recevoir les voyageurs étant privées des profits sur la boisson, les voyageurs n'y trouvaient plus le confort nécessaire et évitaient les voyages dans ces places et que, par conséquent, les affaires devenaient stagnantes.

Ces explications peuvent être vraies. Mais alors comment se fait-il donc que dans certains Etats de la république voisine, il soit impossible de trouver dans un hôtel aucune boisson enivrante, et que les voyageurs y trouvent tout le confort désirable et une tranquillité qu'on chercherait en vain là où se débitent des liqueurs fortes?

Il nous semble que ce qui réussit aux Etats-Unis le peut bien en Canada aussi. Qu'on nous donne la raison qui s'y oppose.

La seule différence entre les deux pays, c'est qu'ici la prohibition est locale seulement, lorsqu'aux Etats-Unis elle est générale pour certains Etats.

Nous croyons que, dans cette province, avec de la persévérance, on viendrait à bout de détruire l'intempérance si l'on désirait réellement en venir là. Mais il en est de ce vice comme de l'émigration, il tient à de si fortes et si nombreuses racines que nul n'a pu jusqu'ici le renverser.

Si le peuple voulait, il pourrait le faire, mais il n'y a que lui pour y arriver.

Si les américains tiennent si confortablement des hôtels de tempérance, les canadiens le peuvent comme eux;

Et si le système des hôtels de tempérance n'a pas dérangé ni diminué les affaires de nos voisins, nous ne voyons pas pourquoi ce serait le contraire ici et que les marchands de Waterloo, comme ceux de bien d'autres localités aient raison de s'en plaindre.

Il est étrange en vérité que l'on n'ait pas vu cela plus tôt. Comment veut-on établir la tempérance et prohiber la vente des liqueurs enivrantes, lorsque personne ne veut se passer d'une barre et s'épargner le plaisir d'aller et boire un coup. C'est bien le temps ou jamais de s'écrier avec le satiriste *O tempora! O mores!* Puisqu'il en est ainsi, le conseil municipal a fait une sottise de refuser des licences d'hôtel, et il devra, comme dit le correspondant, le regretter avant longtemps. C'est pénible à avouer, mais la vérité avant tout!

Separation de l'Eglise et de l'Etat.

La gazette ecclésiastique luthérienne de Berlin écrit à propos de la séparation de l'Eglise et de l'Etat que M. de Bismarck introduit en Allemagne :

"L'Eglise romaine est un organisme qui se tient debout sur ses pieds, tandis que notre Eglise (l'Eglise Protestante) est une esclave aux gages de l'Etat: Si l'Etat la met à la porte, où ira-t-elle? L'Eglise Catholique saura se tirer d'embarras, et toutes les vexations qu'elle aura à souffrir, ne contribueront qu'à resserrer les liens qui unissent ses membres. Loin de s'affaiblir, la puissance du Pape s'est fortifiée, parce que Rome se retrempe dans ses propres pertes et voit toujours les forces morales dont elle dispose, s'étendre d'avantage, à mesure que ses pertes sont plus sensibles."

L'écorce de pruche.

Il se fait un fort mouvement en faveur de l'imposition d'un droit d'exportation sur l'écorce de pruche. Cette question est tellement fort importante et affecte des intérêts considérables.

Il n'y a pas de doute que le grand commerce d'exportation de ce produit est très dommageable sous plus d'un rapport. Au taux où nous y allons aujourd'hui, nos forêts de pruche auront bientôt disparu, et l'une des matières premières de l'industrie du cuir aura cessé d'exister. D'un autre côté, le bois lui-même est sans valeur, et en vue de l'énorme gaspillage qui a lieu aujourd'hui, je suis d'opinion que l'exportation d'écorce est loin d'être profitable au pays ou aux particuliers.

Mais il y a plus. Non seulement nous épousons la matière première, mais encore nous exportons les peaux vives, elles sont préparées par les Américains avec le tannin qui les achètent de nous, et ils nous les revendent ensuite avec tout le profit de la manufacture. Plusieurs pétitions de fabricants de cuir, demandant de mettre un terme à cet état

L'intention de l'auteur de ces biographies eu les faisant réunir en volume est très louable. Nous l'approuvons fort de les offrir aux maisons d'éducation pour être données en prix aux examens et aux visites des inspecteurs et des commissaires dans les écoles primaires. Dans ces maisons où l'on enseigne l'histoire du Canada, les enfants saisis et retiennent avec beaucoup plus de facilité, les faits historiques auxquels se trouvent mêlées, les personnes dont ils auront vu le portrait et la biographie. Aussi ne devra-t-on pas hésiter à sacrifier nombre d'autres livres de prix importés, pour un travail si utile aux enfants qui leur donnera le goût de notre histoire si négligée jusqu'ici parmi le peuple.

Plus que cela, les amis de nos gloires nationales devront commencer à répandre au fur et à mesure qu'ils seront édités, ces petits livres si instructifs, et donner ainsi à l'auteur l'encouragement auquel il a droit comme l'un des plus chauds amis des lettres et de l'éducation.

Nous apprenons avec chagrin la mort de Messire Doherty arrivée au presbytère de St. Roch, ville de Québec, mardi matin.

Les lisses entre la Rivière-du-Loup, et le pont des Trois-Pistoles, sur le chemin de fer intercolonial, sont posées. Une locomotive et cinq wagons chargés sont partis de la Rivière du Loup, jeudi, et sont arrivés au pont sans accident, la distance est d'environ 26 milles.

Les contracteurs du chemin de fer de Montréal, Chambly et Sorel, ont commencé à acheter les terrains pour le parcours de la ligne. Les travaux vont commencer dans peu de jours.

Nous apprenons avec plaisir, dit l'*Echo de Lévis*, que la Compagnie du Chemin Lévis à Kennebéc, a réussi à descendre à St. Anselme 90,000 traverses et 50,000 pieds de bois carrés sur la rivière Etchemin. On dira ensuite que les travaux sont suspendus.

Nous invitons ceux qui en doutent à aller voir cette immense quantité de bois, qui couvre une étendue de plusieurs arpents de terre. Ces traverses vont être distribuées sans délai sur la ligne.

MORT D'UN CHIEF.—Alexander Robinson, chef des Pottawatomies, dont le nom est intimement lié à l'histoire de la fondation de la ville de Chicago, vient de mourir sur la réserve indienne du comté de Chicago, âgé de 100 ans. C'est lui qui, en 1818 payaya sur la lue la famille Kinzie, venant du Michigan et dont les membres furent les premiers pionniers de Chicago.

Depuis cette époque le chef des Pottawatomies s'est constamment montré l'ami fidèle et désintéressé des blancs. Il avait depuis quarante ans la réserve sur laquelle il vient de mourir. Alexander Robinson laisse un fils et deux filles.

L'ingratitude.

Un jour, Lamartine, soupçonné de conspiration et de trahison, apparut à la tribune. "Je méprise ces accusations, que dis-je? je m'en félicite." Et il ajouta: "C'est la récompense historique de tous les hommes qui, dans des circonstances plus grandes qu'eux-mêmes, ont eu le bonheur, et quelquefois le malheur de rendre les plus immenses services à la société, à leur pays. Il manque quelque chose à la satisfaction de leur conscience, il manque quelque chose à leur mémoire, tant que le seau de la calomnie, de l'ingratitude et de l'injustice n'est pas posé sur les services qu'ils ont rendus." M. Trochu peut, à son tour, s'appliquer ces grandes paroles; il ne lui manque plus rien. Et cependant il n'est pas seul: il a pour lui tous ceux que révoltent ces basses conjurations de la sottise et de l'injustice. Qu'il s'écarte du torrent de haines qui ne s'écoule qu'à ses pieds, et qu'il attende, dans dans la sérénité des âges, pour lui des jugements plus droits et pour nous des jours moins mauvais.

Notre Canada aussi ses ingrats et ses envieux.

EUROPE.

Le maréchal Bazaino est gardé à vu dans sa propre maison. Hier l'Assemblée Nationale a adopté une loi constituant la Cour Martiale chargée de le juger. Les chefs républicains en Espagne Señor Castelar en tête, ont lancé un manifeste...

de choses par l'imposition d'un droit d'exportation, ont été référées au comité des intérêts manufacturiers.

Je sais sous l'impression que le mouvement arrêté l'année dernière réussira durant la présente session.

Le Traité de Washington.

La Chambre des Communes s'est prononcée vendredi soir sur une des plus importantes questions qui se soient présentées depuis la cession du pays. L'immense majorité, (121 contre 55) qu'a obtenue le Gouvernement est une preuve éclatante de sa popularité et le témoignage manifeste de la confiance qu'inspire sa politique.

Voici la division: Pour.—MM. Abbott, Archambault, Ault, Baker, Barthe, Beatty, Beaubien, Bellerose, Benoit, Bertrand, Blanchet, Bolton, Bown, Brousseau, Burpee, Cameron, (Inverness), Cameron, (Peel), Campbell, Carling, Carmichael, Caron, Carter, Cartier, Cayley, Chauveau, Coffin, Colby, Crawford, (Brockville), Crawford, (Leeds), Cumberland, Carrier, Daoust, DeCosmos, Delorme, (Provencher), Dobbie, Drew, Dugas, Ferguson, Ferris, Galt, Gauthier, Gaudet, Gendron, Gibbs, Grant, Gray, Grover, Hagar, Harrison, Heath, Hineke, Holmes, Holton, Houghton, Hurdon, Lavoie, Jackson, Jones, Leeds and Grenville, Keeler, Killam, Kirpatrick, Lacroix, Langevin, Langlois, Lapum, Lawson, Levesconte, Little, McDonald, (Kingston), McDonald, (Antigonish), McDonald, (Lunenburg), McDonald, (Middlesex), Mason, (Soulam), Mason, (Terrebonne), McCallum, McDougall, (Lanark), McDougall, (Three Rivers), McGrovey, McKeigney, Merritt, Moffatt, Morris, Morrison, (Niagara), Nathan, Nelson, O'Connor, Pearson, Perry, Pickard, Pironneau, Ross, Pouliot, Power, Ross, (Champlain), Ross, (Dundas), Ryan, (Kings, N. B.), Ryan, (Montréal West), Savary, Schultz, Serivier, Shanley, Simard, Smith, (Saskirk), Smith, (Westmoreland), Sprout, Stephenson, Street, Sylvain, Thomson, (Caribou), Tilley, Tourangeau, Tremblay, Tupper, Wallace, (Albert), Wallace, (Vanover's Island), Walsh, Webb, Whitehead, Wilson, Workman, Wright, (Ottawa County).

CONTRE.—MM. Anglin, Bechard, Blake, Bowdell, Bourassa, Bowell, Bowman, Brown, Cameron (Huron), Cheval, Connell, Coupal, Delorme, (Aylmer), Dorion, Fortin, Fortier, Fournier, Geoffrion, Godin, Joly, Jones (Halifax), Kempt, McDonald (Glengarry), McFarlane, McKenzie, McGill, McKuskey, McDougall, Renfrew, McMonies, Metcalf, Mills, Morrison, (Victoria O. E.) Munroe, Olivier, Paquet, Pelletier, Pozer, Redford, Renaud, Robitaille, Ross (Prince Edward Island), Ross, Victoria, N. S.), Ross Willington, C. R.), Rymal, Satcherd, Snider, Stirling, Thompson (Haldimand), Thompson (Ontario), Walls, White, (Haltou), White (East Hastings), Wood, Wright, (York, O. W. R.), Young.

La Gazette Officielle du Canada renferme les règlements suivants au sujet des corps d'artillerie et d'ingénieurs dans les provinces de Québec et d'Ontario: A l'avenir, aucun officier ne sera promu au grade de capitaine à moins d'avoir obtenu d'abord un certificat de premiers classe d'artillerie, ou à moins d'avoir subi un examen d'artillerie et des ingénieurs de la Province.

Aucune compagnie d'artillerie ou d'ingénieurs ne sera acceptée sans avoir été approuvée par l'inspecteur d'artillerie et des ingénieurs de la province. Le minimum de la hauteur des officiers et des artilleurs et ingénieurs sera de 5 pieds 6 pouces et la poitrine devra mesurer 34 pouces, excepté pour les trompettes et les conducteurs de batteries de campagne.

poste républicain Don Carlos et le roi Amédée. Ils annoncent qu'ils vont faire tous leurs efforts pour l'établissement de la république.

Samedi, les Cortès ont adopté une loi qui porte à 80,000 hommes l'effectif de l'armée espagnole.

Don Carlos n'est plus en Espagne, mais on ignore où il s'est réfugié. On dit que ses partisans qui sont nombreux dans la province de Biscaye, ont défait les troupes royales près de Bilbao.

Les Carlistes, d'après une dépêche de Madrid, auraient été défait de nouveau en Espagne, dans une bataille livrée à Valeria. Un grand nombre d'entre eux auraient été faits prisonniers et 21 tués.

Etats-Unis.

Les constructeurs ont résolu jeudi soir de se mettre en grève en faveur des huit heures de travail par jour et de coopérer avec les charpentiers.

Les sauterelles ont fait leur apparition dans la partie méridionale de l'Utah, et la population est obligée de les combattre pour sauver la végétation de la destruction.

Toutes les Tribus Indiennes du Territoire de l'Utah doivent bientôt s'assembler dans les environs de la vallée de San Peto.

Une dépêche de Washington au Times dit que les ambassadeurs Japonais sont sur le point de partir; mais qu'avant ils feront avec les Etats-Unis un traité commercial et diplomatique complet qui établira entre les deux pays les mêmes relations que nous avons avec le peuple d'Angleterre.

Le bruit court que le vapeur Tripoli, de Liverpool à New-York, a fait naufrage sur la côte d'Irlande et qu'il a péri avec son chargement.

John David Wolfe, un des plus anciens marchands de New-York, est mort vendredi dernier. Il laisse une fortune de quatre millions de piastres.

Le comité du Sénat américain sur les affaires étrangères n'a pas encore pris de décision sur l'article supplémentaire du Traité de Washington. Ce retard est considéré comme fatal au traité par les journaux de Londres.

CONCOURS

\$300 et Médaille d'Or

Considérant qu'il est urgent de procurer aux Cultivateurs de cette Province "UN TRAITE D'AGRICULTURE THEORIQUE ET PRATIQUE" adapté à leurs circonstances particulières LE CONSEIL D'AGRICULTURE DE LA PROVINCE DE QUEBEC a résolu d'ouvrir

UN CONCOURS

POUR LE

Meilleur Traité d'Agriculture

(Soit en Français soit en Anglais)

Pour lequel il offre un prix de

\$300 et une MEDAILLE D'OR

Pourvu toujours que ce traité soit jugé d'un mérite suffisant.

CONDITIONS DU CONCOURS:

1o-Le Concours est ouvert pour le "Meilleur Traité Théorique et Pratique" adapté aux conditions particulières de climat, de sol, de débouchés, de main d'œuvre et de capitaux de la Province de Québec.

2o-Les concurrents devront, avant le 1er Mars 1873, déposer leur travail au Bureau du Conseil d'Agriculture, à Montréal, sans autre signature qu'un nom de plume, afin d'assurer à tous une appréciation impartiale de leur mérite. Ils devront en même temps envoyer leur signature sous pli cacheté, qui ne sera ouvert qu'après la décision des Juges.

3o-Le Conseil d'Agriculture ne s'engage pas à remettre les manuscrits.

(Par ordre,)

GEORGES LECLÈRE, Secrétaire du Conseil d'Agriculture de la Province de Québec.

14 mai-23

LIVRES POUR PRIX,

BIOGRAPHIES ET PORTRAITS

PAR

L. O. DAVID,

1ERE SERIE. Biographie et Portrait de chacun de ces hommes, publiés séparément dans un livre de 40 à 50 pages, sur papier glacé, et brochés. Prix: 20 cents un détail, ou \$2.00 la douzaine au gros.

2EME SERIE. Ces six biographies, avec portraits, sont réunies dans un volume de 120 pages, avec joli cartonnage en toile et en papier glacé, de différentes couleurs. Prix: 40 cents un détail ou \$4.00 la douzaine au gros.

3EME SERIE. Ces six biographies forment trois volumes de 70 à 80 pages, contenant chacun deux biographies avec portraits tel qu'indiqué en marge, avec cartonnage en toile et en papier glacé, de différentes couleurs. Prix: 30 cents un détail, ou \$3.00 la douzaine au gros.

Les ordres pourront être envoyés à L. O. David, Bureau de l'Opinion Publique, Montréal, 17 mai-23.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869.

Dans l'affaire de ALFRED ROUSSEAU, Failli.

Je soussigné Octave Ouellette du village de Plessisville, Syndic Officiel, ai été nommé syndic dans cette affaire. Les créanciers sont requis de produire entre mes mains, leurs réclamations dans le cours d'un mois.

OCT. OUELLETTE, Syndic.

Plessisville de Somerset, 21 Mai 1872.



HOTEL DU GOUVERNEMENT, OTTAWA.

Lundi le 6 jour du mai 1872.

PRÉSENT: SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL.

Sur la recommandation de l'honorable Ministre des Douanes, et en vertu des dispositions de l'Acte 31e Victoria, chapitre 6, section 8, intitulée: "Acte concernant les Douanes," il a plu à Son Excellence l'ordonner, et il est par la présente ordonné, que le Port extérieur de Percé, maintenant sous la surveillance du Port de Gaspé, en la province de Québec, soit et il est, par la présente, constitué et érigé en un Port d'entrée et Port d'entrepôt, pour toutes les fins du dit Acte, sous le nom de "Port de Percé."

WM. H. LEE, Greffier du Conseil Privé.

17 mai 1872.-23.



Chemin de Fer Intercolonial.

Les Commissaires nommés pour la construction du Chemin de Fer Intercolonial, donnent avis public par les présentes qu'ils sont prêts à recevoir des soumissions pour la pose des lisses et le nivellement sur une distance d'environ 63 milles de la ligne du Chemin de Poste, près les Trois-Pistoles, aux Quatre-Vingt-six et un demi-mille à la Rivière Métis. Les soumissions devront être pour toute la distance.

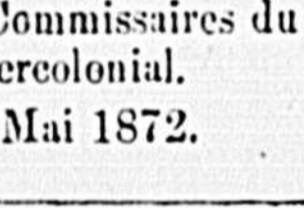
Les devis et fournitures de soumission peuvent être obtenus au bureau de l'ingénieur en Chef Ottawa, et aux bureaux des ingénieurs à Rimouski, Dalhousie, Newcastle et Amherst.

Des soumissions cachetées, endossées "Soumissions," et adressées aux Commissaires, seront reçues à leur bureau, à Ottawa, jusqu'à MIDI, MARDI, le 11 JUIN 1872.

En même temps et lieu, on recevra aussi des soumissions pour 200 tonnes de chevilles, suivant l'échantillon que l'on peut voir aux bureaux ci-dessus. Les soumissions devront mentionner le prix par tonne de 2,240 lbs., livrée à la Station du Grand Tronc, Rivière du Loup, par égales quantités, pendant les mois de Juillet, Août et Septembre prochains.

A. WALSH, E. B. CHANDLER, C. J. BRYDGES, A. W. McLELLAN, Commissaires.

Bureau des Commissaires du Chemin de Fer Intercolonial, Ottawa, 2 Mai 1872.



Contrats de la Malle.

DES SOUMISSIONS adressées au ministre Général des Postes seront reçues à Ottawa, jusqu'à MIDI, VENDREDI, le 21ème jour de JUIN prochain, pour le transport des Malles de sa Majesté, d'après un contrat proposé pour quatre ans, dans chaque cas, entre les places ci-dessous mentionnées, à partir du 1er OCTOBRE prochain.

Buckland et St. Lazare, Trois fois par semaine. Buckland et St. Magloire, Une " " " Chicoutimi et Labrador, Deux " " " Ile aux Grues et Montmagny, Une " " " Métis et St. Ovide, Trois " " " Québec et Trois-Rivières, Six " " "

Des notices imprimées, contenant de plus amples informations quant aux conditions du contrat proposé, peuvent être vues, et des blancs de soumissions obtenus, aux Bureaux de Poste ci-dessus mentionnés et aux bureaux intermédiaires.

W. G. SHEPPARD, Inspecteur de Bureaux de Poste.

Bureau de l'Inspecteur des Bureaux de Poste, Québec, 29 avril 1872.-16 Mai.

Licitation,

AVIS PUBLIC.

Est par les présentes donné le lundi le 31ème jour de juin prochain à 10 heures A. M. seront vendus en le bureau du soussigné au village du township d'Halifax sud, Comté de Mégantie, par encan au plus haut et dernier enchérisseur les immeubles ci-après décrits, dépendants de la communauté de biens qui a existé entre Sr Isaac Fortier, commerçant, du dit township, et feu dame Philomène Morency, en son vivant, son épouse, savoir:

1o. Les justes trois quarts nord-ouest du lot de terre numéro un du quatrième rang du dit township d'Halifax sud, contenant cent acres en superficie, circons-tançant et dépendants.

2o. Une terre contenant quatre acres et demi de largeur sur environ quatorze acres de profondeur ou moitié de la profondeur du lot, en le lot numéro un du troisième rang du township d'Halifax sud, bornée en front au cordon entre le trois-

sième et quatrième rang, en arrière à la moitié du dit lot, d'autre côté par le quart nord ouest du dit lot, circonstances et dépendances.

Pour les conditions de la vente et autres détails, s'adresser au soussigné en son Etude susdite.

A. SHAMBLER, N. P.

Halifax sud, 13 Mai 1872.-3f.

TERRE A VENDRE.

Dans le septième rang de St. Norbert d'Arthabaska, la moitié du numéro cinq, bien bâtie de maison confortable, bonnes granges, étables, etc., avec d'excellentes facilités pour l'eau. Il y a sur cette terre 70 arpents en culture (à la charrue). La distance pour aller aux moulins à farine, à arder, à fouler, à scier n'est que de douze arpents. Cette terre est aussi exempte de pierres et de cailloux. Le sol est d'une qualité supérieure. L'église est à trois mille de distance seulement. Conditions faciles.

Pour lesquelles s'adresser à EDOUARD LAFRAMME de St. Norbert ou à ce bureau.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869.

Dans l'affaire de MAGLOIRE PARADIS Jr Commerçant de la Paroisse de St. Julie de Somerset.

Failli Le failli m'a fait une cession de ses biens, et les créanciers sont notifiés de se réunir à St. Julie de Somerset ou lieu appelé "Beaneour Station" Domicile du failli, mardi, le vingt-huitième jour de mai huit cent soixante et douze, à une heure de l'après-midi, aux fins d'élire neuf directeurs de la dite-compagnie et transiger toutes autres affaires qui pourront être exigées en vertu de la loi.

Par ordre du bureau des directeurs provisoires, THOMAS R. ROBERTS, Secrétaire-Trésorier du bureau des directeurs de la Cie, du chemin de Phil. Farn. et Yamaska.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ

La société qui a ci-devant existé entre les soussignés sous les raisons sociales de Fortier & Leblanc a été dissoute de consentement mutuel.

EDOUARD FORTIER, LOUIS LEBLANC.

Victoriaville 4 Mai 1872.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869

Dans l'affaire de G. W. MORRISSON Failli Je soussigné Octave Ouellette syndic officiel du village de Plessisville, ai été nommé syndic dans cette affaire. Les créanciers sont requis de produire devant moi leur réclamation dans le cours d'un mois.

OCT. OUELLETTE, Syndic.

Plessisville 2 Mai 1872 2-S

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869

Dans l'affaire de M. C. ROY, Failli Les créanciers sont par le présent notifiés que la faillite a été déposée, dans mon bureau un acte de composition et de charge, portant avoir été exécuté par une majorité en nombre de ses créanciers, représentant les trois quarts en valeur de ses dettes, sujette à être vérifiés en évaluant telle proportion, et si aucune opposition au dit acte de composition et de décharge n'est faite sous trois jours juridiques après-jour de la seizième jour de mai courant (1872), le syndic soussigné agira en vertu du dit acte de composition et de décharge suivant ses termes.

OCT. OUELLETTE, Syndic.

Plessisville de Somerset 1 Mai 1872.

ACTE DE FAILLITE DE 1869

Dans l'affaire de A. B. Desrochers, Failli Une seconde et dernière feuille de dividende a été préparée sujette aux objections jusqu'au dix-huitième jour de Mai prochain 1872 mil huit cent soixante et douze après lequel jour, le dividende sera payé.

JAMES TYRE, Syndic.

Montréal 1 Mai 1872.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC, District d'Arthabaska

DANS LA COUR DE CIRCUIT, Dans et pour le Comté de Mégantie.

Siégeant à Inverness. No. 2946.

Le quatrième jour de Mai, mil huit cent soixante-douze.

En vacance. Devant J. B. ROUSSEAU, écr., G. C. C.

Onésime Laurendeau, cultivateur, du township de Somerset Sud, dans le Comté de Mégantie et District d'Arthabaska. Demandeur,

vs. Antoine Laferrrière, commerçant, ci-devant du lieu appelé "Mechanic Falls," dans l'Etat du Maine, l'un des Etats-Unis de l'Amérique du Nord, et maintenant du village de Plessisville, dans le township, comté et district susdits, Défendeur,

et Adélie Laurendeau, cultivateur, du dit township de Somerset sud, et Richard St. Pierre, hôtelier et commerçant, du dit village de Plessisville, Tiers-saisis.

Il est ordonné, sur Requête de Mtro. L. J. Pitau, avocat et procureur du demandeur, qu'en faisant qu'il appert par les pièces de procédure en cette cause que le défendeur a laissé son domicile dans la province de Québec et ne peut-être trouvé

dans le district d'Arthabaska, mais qu'il possède des biens dans le dit district, quo le dit défendeur comparait en cette cause sous deux mois à partir de la dernière publication du présent ordre, à être deux fois inséré dans "l'Union des Cantons de l'Est" et dans le "Rural Press," papiers-nouvelles publiés au village d'Arthabaska, dans le district d'Arthabaska, et à défaut de la part du dit défendeur de comparaitre et de répondre à l'action du dit demandeur ainsi qu'au Bref de Saisie-arrêté avant Jugement en main-tierce émané en cette cause, il sera permis au demandeur de procéder à procès et à Jugement comme dans une cause par défaut.

J. B. ROUSSEAU, G. C. C.

BUREAU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DES DIRECTEURS PROVISOIRES DE LA COMPAGNIE DE CHEMIN A LISSES DE PHILIPPSBURG, FARNHAM ET YAMASKA.

Philipsburg 3 Mai 1872.

AVIS PUBLIC.

Est par le présent donné que le montant des actions formant le capital de la compagnie du chemin à lisses de Philipsburg, Farnham et Yamaska requis par la loi, ayant été soustrait et le pourcentage requis sur le tout ayant été payé, une assemblée générale des actionnaires de la dite compagnie sera tenue, par ordre d'une majorité du bureau des directeurs provisoires de la dite compagnie, à l'hôtel Mansereau dans la cité de St. Hyacinthe, mardi, le vingt-unième jour de mai mil huit cent soixante et douze, à une heure de l'après-midi, aux fins d'élire neuf directeurs de la dite-compagnie et transiger toutes autres affaires qui pourront être exigées en vertu de la loi.

Par ordre du bureau des directeurs provisoires, THOMAS R. ROBERTS, Secrétaire-Trésorier du bureau des directeurs de la Cie, du chemin de Phil. Farn. et Yamaska.

Office of Secretary-Treasurer of Provisional Directors of Philipsburg Farnham and Yamaska Railway Company. Philipsburg May 3rd 1872.

Public Notice.

IS hereby given, that the amount of the Capital Stock of the Philipsburg Farnham and Yamaska Railway Company required by law, having been subscribed, and the requisite per centage thereon having been paid up, a general meeting of the share holders in said Company will be held, by order of a majority of the Board of Provisional Directors of said Company, at Mansereau Hotel in the city of St. Hyacinthe, on Tuesday the twenty first day of May one thousand eight hundred and seventy two, at the hour of one o'clock in the afternoon, for the purpose of electing nine Directors of said Company and transacting such other business as may be required by law.

By order of Board of Provisional Directors THOMAS R. ROBERTS, Secretary Treas. Board of Provisional Directors Phil. Farn. & Yamaska R.R. Co.

AVIS.

La soussigné désire trouver une place d'école modeste dans les Cantons de l'Est, pour la prochaine année scolaire. Elle peut produire tous les certificats requis. ELISE LARIVIÈRE, Institutrice. Drummondville, District d'Arthabaska, P. Q. 18 avril, 1872.

DEPARTEMENT DES DOUANES.

Ottawais, 30 avril 1872.

AVIS est par le présent donné que Son Excellence le Gouverneur-Général par un ordre en conseil portant la date du 19 du présent mois, et sous l'autorité qui lui a été donnée par la 3e section de la 24e Victoria, Chap. 10, a bien voulu ordonner et régler que l'article suivant soit placé sur la liste des articles qui peuvent être importés en Canada en franchise de droits, savoir: "Coton-à fil blanc et de couleur en écheveaux, à trois, quatre et six doubles, non inférieur au numéro vingt."

Par ordre, R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes.

DEPARTEMENT DE L'AGRICULTURE ET DES TRAVAUX PUBLICS.

AVIS. Ceux qui désirent engager des Emigrants sont comme garçons de ferme, fermiers, jardiniers, gens de métier, servantes, journaliers, sont priés de s'adresser au Département de l'Agriculture et des Travaux Publics à Québec, ou aux Agents d'Emigration ci-après nommés:

C. B. BELLE, écuver, à Montréal; L'ARBE CHARTEAU, à Coaticook; J. A. CHICOT, écuver, à Saint-Hyacinthe; JAMES TROUX, écuver, à Québec sud.

Il est important d'indiquer clairement le genre d'occupation offert et le salaire que l'on est prêt à payer.

Toutes les demandes sont entrées jour par jour dans un registre spécial et sont remplies à mesure que les émigrants se présentent.

Bon nombre d'émigrants sont attendus de Belgique, des îles Britanniques et de France par les prochains arrivages.

Par ordre, S. LESAGE, Assistant-Commissaire. Québec, 18 avril 1872, 25 avril.

NOUVELLE MANUFACTURE DE BALAIS.

LES SOUSSIGNÉS ont l'honneur d'annoncer à MM. les marchands et au public en général, qu'ils ont toujours une manufacture de balais à Warwick et qu'elle est actuellement en pleine opération.

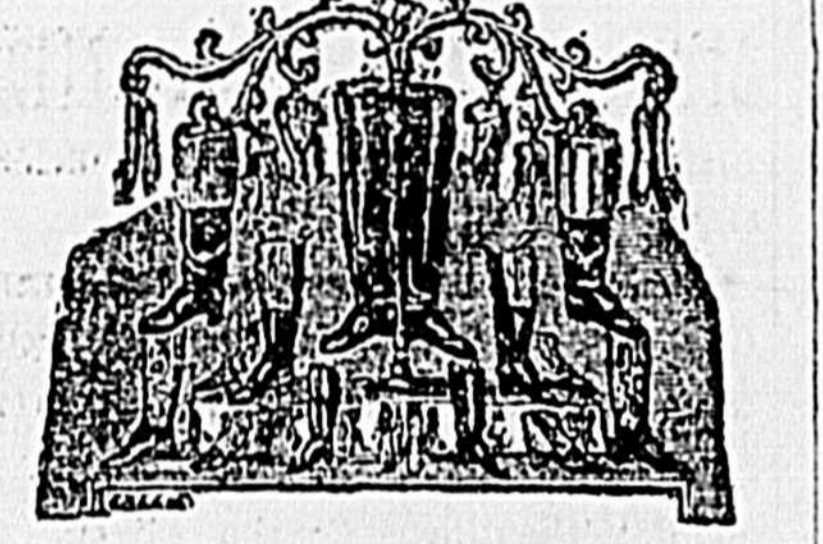
Ces balais sont confectionnés d'après un nouveau système et l'amélioration qu'ils y ont apportée, fait qu'ils surpassent en quantité les meilleurs balais qui se fabriquent ailleurs.

Nous sommes sûrs de donner satisfaction à ceux qui voudront bien nous envoyer leurs ordres. Nous avons actuellement en mains un fonds assez considérable pour pouvoir faire face aux exigences les plus pressantes.

Nos prix sont des plus modérés. Nous espérons mériter une large part du patronage public en invitant MM. les marchands particulièrement à nous donner leurs commandes, et nous leurs garantissons d'avance satisfaction complète.

KIROUAC & LEPAGE, manufacturiers. Warwick 1er Mai 1872.-6m.

CHAUSSÉZ-VOUS! CHEZ H. LACROIX Arthabaskaville.



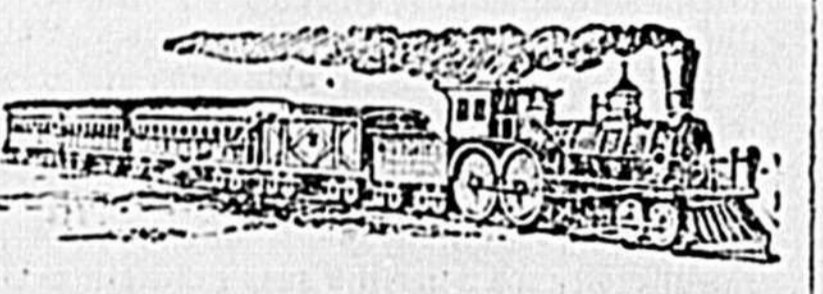
La soussigné à l'honneur d'informer le public en général qu'il vient d'ouvrir une boutique de cordonnerie au village d'Arthabaskaville, où il fera sur commande, des chaussures de toutes sortes.

Par sa ponctualité et son bon marché il espère mériter l'encouragement de tous ceux qui aiment à être bien chaussés.

S'adresser, porte voisine de M. L. O. Pepin, marchand. H. LACROIX, Arthabaskaville, 4 Avril 1872.-3m.

Mat a vendre.

On offre en vente un magnifique morceau de bois de 92 pieds de longueur pouvant servir de mat pour bâtiment. S'adresser à ce bureau.



CHEMIN DE FER ST. LAURENT ET OTTAWA.

LA LIGNE LA PLUS ANCIENNE ET LA PLUS SURE.

La plus courte de 35 MILES de tous points à l'Est, et de 9 MILES à l'Ouest pour Ottawa.

La seule ligne faisant connexion certaine avec tous les trains du Grand-Tronc et la ligne des Steamers de la Malle Royale en été.

QUATRE TRAINS CHAQUE CÔTÉ TOUS LES JOURS.

CHARS-LITS COMFORTABLES SUR LES TRAINS EN CONNEXION AVEC L'EXPRESS DE NUIT ET LE OUEST DE GRAND-TRONC. PRIX POUR UN LIT 50 CENTS TELS.

DEMANDEZ VOS TICKETS VIA PRESCOTT JUNCTION.

On peut se procurer des tickets aux agences et principales stations du Grand-Tronc. Voyage échiqué directement. £3

ARRANGEMENTS POUR LE FREIGHT Le Freight se rend directement à Ottawa sans transbordement.

Application pour chars peut être faite aux agents des principales stations du Grand-Tronc. R. LUTTRELL, THOS. REYNOLDS, Superintendant, Directeur Gérant. Prescott. Ottawa, Canada 12 Mars, 1872.

AUX MUNICIPALITES.

M. le Notaire Rainville, de ce village, a en mains des Blancs de Rôle d'Evaluation qu'il a préparés lui-même avec soin, dans les deux langues, d'après le Code Municipal. Ces blancs sont à la disposition des municipalités pour un prix réduit.

On suit que les rôles d'évaluation doivent se faire en Juin et Juillet prochain et que, d'après une nouvelle loi, ils demandent plus de soin et de formalités que par le passé. Les blancs de M.

Rainville ne laissent rien à désirer sous ce rapport, nous les recommandons aux municipalités locales.

NOUVEL HOTEL.

Le soussigné offrant ses meilleurs remerciements au public voyageur pour l'encouragement qu'il en a reçu dans le passé, prend la liberté d'annoncer qu'il a déménagé et qu'il tient maintenant son hôtel dans la bâtisse d'hôtel ci-devant occupée par N. St. Pierre, contigue à la Station de Somerset.

L'hôtel sera tenu sur un très bon pied; des voitures attendront constamment mais surtout à l'arrivée des chars du Grand-Tronc. Il n'en sera épargné pour assurer le confort aux voyageurs. Le soussigné est chargé du transport de la maille les lundis, mercredis et vendredis de chaque semaine pour St. Ferdinand d'Halifax et prendra à ses voyageurs à cette destination. JOSEPH PRINCE.

AVIS PUBLIC.

AVIS est par le présent donné que le soussigné Auguste Evariste Brassard avocat de la ville de Sorel a été nommé curateur aux biens de la succession vacante de feu Pierre Lamothé père, vivant cultivateur demeurant aux Etats Unis d'Amérique. Toutes personnes intéressées dans la dite succession sont par le présent notifiées d'avoir à produire leurs titres de créances ou états de comptes entre mes mains en mon bureau en la dite ville de Sorel, d'hui au vingt-deux mai prochain, jour auquel il sera procédé en la paroisse de St. Germain de Grantham à la demeure de Pierre Lamothé fils, à l'inventaire des biens de la dite succession.

A. E. BRASSARD, Sorel, 27 avril 1872.

A VENDRE.

UNE TERRE de la contenance de trois arpents de front plus ou moins sur environ quarante arpents de profondeur, sise et située à la première concession des terres de la Seigneurie de Lotbinière à vingt arpents de l'église et à dix arpents du débarcadere des bateaux à vapour, avec maison, grange et étable, le tout en bon état, environ quatre vingt dix arpents en superficie en culture. Conditions faciles, prix très-modéré.

Pour plus amples informations s'adresser sur les lieux à LUCIEN MORAUD écr. M. D ou au propriétaire soussigné à St. Patrice de Tingwick, comté d'Arthabaska. ELISÉE NOEL.

18 Avril 1872.

N. PINARD Marchand de Chaussures ARTHABASKA STATION.

A constamment en mains un assortiment de chaussures pour dames et messieurs qu'il vend à prix réduits. Chaussures à ordre faites sous le plus prompt délai. Une visite à mon établissement est respectueusement sollicitée. N. PINARD, Rue du village.

Prime offerte AUX ABONNÉS DE L'ECHO.

L'administration de l'Echo du Cabinet de Lecture est heureuse de pouvoir offrir pour l'année 1872, une nouvelle PRIME, à tous ceux qui, à dater du 1er Janvier jusqu'au 1er Mars 1872, auront payé leur abonnement ainsi que tout arriéré, s'il y en a.

La vie de Mlle. LeBer forme un magnifique volume de plus de 430 pages, imprimé sur beau papier et en beaux caractères. Au Frontispice on trouve une belle gravure, représentant le "Séjour de Canada" se consacrant à Notre-Seigneur et lui vouant une perpétuelle réclusion. On y trouve de plus le plan de Villamorie en 1663. Ce livre se vend chez les Libraires cinquante centes.

Le Gérant enverra franco par la poste, en ajoutant dix centes pour les frais, ou remettra gratis au Bureau de l'Echo, un exemplaire de cet ouvrage aussitôt qu'il aura reçu le montant de l'abonnement.

Les nouveaux abonnés pour 1872 auront droit à cette Prime aux mêmes conditions.

Acte concernant la faillite de 1869.

Dans l'affaire de ANTOINE VALLEE, du village de Plessisville, dans le Comté de Mégantie, commerçant, Failli.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les immeubles sous mentionnés seront vendus aux temps et lieu mentionnés plus bas. Toutes personnes ayant à exercer à cet égard des réclamations que le registrateur n'est pas tenu de mentionner dans son certificat en vertu de l'article 700 du Code de Procédure Civile du Bas Canada, sont par le présent requises de les faire connaître suivant la loi. Toutes oppositions afin d'annuler, afin de distraire, afin de charge, ou autres oppositions à la vente, doivent être déposés au bureau du soussigné avant les quinze jours qui précéderont immédiatement le jour de la vente; les oppositions afin

Plumes D'Or et Crayons.

Le souverain vient de recevoir de la manufacture un approvisionnement d'articles de sa spécialité qu'il vendra au prix...

JOHN BROWN, Libraire. 6 Rue St. Jean.

BAUME DE CERISIER DU DR. WISTAR. La 02 est article est connu et est inutile de dire un mot d'éloge en sa faveur...

BOISVERT & Cie. VOITURIERS WICKHAM P. Q.

LES SOUSIGNÉS ont l'honneur d'annoncer au public qu'ils ont établi une boutique de VOITURIER à WICKHAM...

BOISVERT & Cie. PILULES CATHARTIQUES D'AYER.

Il n'y a point de médecine que tout le monde recherche comme cathartique. Il n'y en a jamais eu auparavant qu'en tant de...

BOISVERT & Cie. MESSIEURS, Ayant éprouvé les meilleurs remèdes...

JOURNAUX DE MODE. Journal de jeunes demoiselles. Magazine domestique de Frank Leslie...

Montreal house QUARRE DE LA DOUANE MONTREAL. H. DUCLOS, Propriétaire.

Montreal house. Cet Hotel se trouve dans un des plus beaux endroits de la ville et au centre même des affaires...

Montreal house. Les personnes dont les noms suivent ont bien voulu consentir à être agents pour cette publication...

HOTEL D'ARTHABASKVILLE

L. L. DORAIS. De récentes améliorations à cette maison ont engagé le propriétaire à solliciter de nouveau le patronage du public...

"The European Mail"

Est un sommaire des nouvelles intéressantes d'Amérique du Nord et contient ordinairement un rapport des accidents, traités des Arts et Sciences...

Moulin à Coudre de Banner

Voici le temps d'acheter un de ces célèbres Moulins à coudre de Banner, manufacturés par la Compagnie des Moulins à coudre de Banner...

SHERBROOKE, P. Q.

à des conditions faciles, en payant une partie du prix comptant et la balance par paiements mensuels.

LE "SCIENTIFIC AMERICAN" PUBLIÉ A NEW-YORK, ETATS-UNIS.

C'est le plus important des journaux du monde, au point de vue de la science. Il s'occupe de mécanique, inventions, chimie, architecture, agriculture etc.

LE "SCIENTIFIC AMERICAN" PUBLIÉ A NEW-YORK, ETATS-UNIS.

Messieurs, Ayant éprouvé les meilleurs remèdes pour l'usage du Baume de Cerisier...

HISTOIRE DES TROIS-RIVIÈRES.

La première livraison vient de paraître. Elle renferme 126 pages et trois grandes planches tirées hors texte.

MM. Dufresne frères, Libraires Trois-Rivières. M. Le Dr. Dufresne Saint-Stanislas.

Les personnes dont les noms suivent ont bien voulu consentir à être agents pour cette publication...

MAISON DE PENSION

M. Joseph Prince de Somerset informe le public voyageur qu'il continue comme pension, et qu'il s'efforcera de donner tout le confort possible aux voyageurs.

BIJOUTERIES! BIJOUTERIES!

En Or et en Argent AU MAGASIN DE D. O. BOURBEAU STATION D'ARTHABASKA.

GEORGE WISEMAN STANFOLD BOULANGER ET PATISSIER

M. WISEMAN a constamment en magasin un assortiment de biscuits, crackers, etc. de toutes descriptions et d'une qualité supérieure.

MAGLOIRE PAQUET. Meublier. SOMERSET.

M. Paquet exécutera sous le plus court délai les ordres qu'on voudra bien lui donner pour des meubles de toute sorte et de toute qualité.

ESSENCE DE SALSEPAREILLE

L'ESSENCE DE SALSEPAREILLE est une plante qui croît au Pérou, au Portugal, au Brésil, au Mexique et dans la Virginie.

Les préparations de Salsépérellé ne sont efficaces qu'autant qu'elles sont surchargées des principes de cette racine.

HOTEL DE LA PROVINCE DE Québec.

PRÈS DE LA STATION DU GRAND-TRONC, UPTON, P. Q.

LE GRAND REMÈDE ANGLAIS.

CELEBRES PILULES DE SIR JAMES CLARKE. POUR LES FEMMES.

CE REMÈDE ANGLAIS

Elle est simple et commode, et s'exécute en une heure au moins du repas, une cuillerée à soupe d'essence (et deux cuillerées à soupe d'essence dans un verre d'eau) dans un demi verre d'eau froide ou tiède d'orge ou de lait.

PRIX ET AVIS IMPORTANT.

L'Expédition immédiate de la PHARMACIE COLBERT fait de son ESSENCE DE SALSEPAREILLE en France et à l'étranger, les formes de la Rivière au prix de CINQ FRANCES le flacon.

UNE BELLE CHEVÈRE EST LA COURONNE DE LA NATURE.

Vous devez la cultiver, quand un cheveu devient gris c'est un indice certain qu'il se détériore par la racine.

UN RESTAURATEUR RÉEL DES CHEVEUX ET UN ARTICLE DE TOILETTE.

MAD. S. A. ALLEN. Redonne à la chevelure grise sa souplesse naturelle, sa couleur et sa beauté première.

ROUSSEAU & WILLIAMS, TOURNEURS ET FONDEURS.

Excèdent sous le plus court délai toute espèce de fonte de moulins pour 24 centimes la livre livrée à Québec.

NOUVEAUTE.

Les smuts sont garantis de tourner 3 mois sans renouveler l'huile, améliorés ordinairement.

HOTEL DE LA PROVINCE DE Québec.

PRÈS DE LA STATION DU GRAND-TRONC, UPTON, P. Q.

DIRECTOIRE PROVINCIAL DE LA PUISSANCE DE LOVELL.

POUR PARAITRE EN OCTOBRE 1870.

DIRECTOIRE PROVINCIAL DE LA PUISSANCE DE LOVELL.

POUR PARAITRE EN OCTOBRE 1870.

DIRECTOIRE PROVINCIAL DE LA PUISSANCE DE LOVELL.

POUR PARAITRE EN OCTOBRE 1870.

DIRECTOIRE PROVINCIAL DE LA PUISSANCE DE LOVELL.

POUR PARAITRE EN OCTOBRE 1870.

DIRECTOIRE PROVINCIAL DE LA PUISSANCE DE LOVELL.

POUR PARAITRE EN OCTOBRE 1870.

DIRECTOIRE PROVINCIAL DE LA PUISSANCE DE LOVELL.

POUR PARAITRE EN OCTOBRE 1870.

DEPART DES TRAINS DU GRAND TRONC POUR QUÉBEC ET MONTREAL D'ARTHABASKA.

Pour Québec. Train de la matinée. Train de nuit. Pour Montréal. Train de la matinée. Train de nuit.

PARATONNERRE! GARE A LA Foudre!

M. M. GELINAS et BELLEFLEUR annoncent au public qu'ils ont placé des paratonnerres sur les églises, sur les moulins et sur tous autres édifices importants.

LOUIS LAFLECHÉ, Ptre., V. G.

Préceptes de la Philosophie de Platon, par M. de Nicole, pendant 15 ans.

L'Almanach Agricole COMMERCIAL ET HISTORIQUE.

DE J. B. ROLLAND & FILS, TOULOUSE.

NOUVEAUTE.

Les smuts sont garantis de tourner 3 mois sans renouveler l'huile, améliorés ordinairement.

HOTEL DE LA PROVINCE DE Québec.

PRÈS DE LA STATION DU GRAND-TRONC, UPTON, P. Q.

DIRECTOIRE PROVINCIAL DE LA PUISSANCE DE LOVELL.

POUR PARAITRE EN OCTOBRE 1870.

DIRECTOIRE PROVINCIAL DE LA PUISSANCE DE LOVELL.

POUR PARAITRE EN OCTOBRE 1870.

DIRECTOIRE PROVINCIAL DE LA PUISSANCE DE LOVELL.

POUR PARAITRE EN OCTOBRE 1870.

DIRECTOIRE PROVINCIAL DE LA PUISSANCE DE LOVELL.

POUR PARAITRE EN OCTOBRE 1870.

DIRECTOIRE PROVINCIAL DE LA PUISSANCE DE LOVELL.

POUR PARAITRE EN OCTOBRE 1870.

DIRECTOIRE PROVINCIAL DE LA PUISSANCE DE LOVELL.

POUR PARAITRE EN OCTOBRE 1870.

J. B. RENAUD & Cie., Marchands de Farine & Provisions

POISSON & HUILE, 2000 Qrs. Harang du Labrador 500 " Morue verte 300 cwt. Morue sèche 300 drafts Morue sèche

En vente CHEZ GARANT & TRUDEL, (ANCIENNE MAISON HARDY.)

LIVRES de Théologie, " Picté, " Prières, " d'École, " de Récompenses.

L'Almanach Agricole COMMERCIAL ET HISTORIQUE.

DE J. B. ROLLAND & FILS, TOULOUSE.

NOUVEAUTE.

Les smuts sont garantis de tourner 3 mois sans renouveler l'huile, améliorés ordinairement.

HOTEL DE LA PROVINCE DE Québec.

PRÈS DE LA STATION DU GRAND-TRONC, UPTON, P. Q.

DIRECTOIRE PROVINCIAL DE LA PUISSANCE DE LOVELL.

POUR PARAITRE EN OCTOBRE 1870.

DIRECTOIRE PROVINCIAL DE LA PUISSANCE DE LOVELL.

POUR PARAITRE EN OCTOBRE 1870.

DIRECTOIRE PROVINCIAL DE LA PUISSANCE DE LOVELL.

POUR PARAITRE EN OCTOBRE 1870.

DIRECTOIRE PROVINCIAL DE LA PUISSANCE DE LOVELL.

POUR PARAITRE EN OCTOBRE 1870.

DIRECTOIRE PROVINCIAL DE LA PUISSANCE DE LOVELL.

POUR PARAITRE EN OCTOBRE 1870.

DIRECTOIRE PROVINCIAL DE LA PUISSANCE DE LOVELL.

POUR PARAITRE EN OCTOBRE 1870.

DIRECTOIRE PROVINCIAL DE LA PUISSANCE DE LOVELL.

POUR PARAITRE EN OCTOBRE 1870.

POUR PARAITRE EN OCTOBRE 1870.

HUILE ARABE DE DARLEY

Cette précieuse préparation combine toutes les vertus médicinales de ces articles qu'une longue expérience a fait connaître comme possédant les propriétés les plus sûres et les plus efficaces pour la guérison des blessures de la peau, des fontaines, des meurtrissures, des écorchures de toutes espèces, talons frottés, ring-bone, écharde (spavin), les durillons, Étalons, poissons excoriés, égratignures, entorses, clochements, la gale, proutines, cors, piéris forcés, ampoules, maladies des cornes et plusieurs autres maladies auxquelles les chevaux et les bestiaux sont sujets.

En vente CHEZ GARANT & TRUDEL, (ANCIENNE MAISON HARDY.)

LIVRES de Théologie, " Picté, " Prières, " d'École, " de Récompenses.

L'Almanach Agricole COMMERCIAL ET HISTORIQUE.

DE J. B. ROLLAND & FILS, TOULOUSE.

NOUVEAUTE.

Les smuts sont garantis de tourner 3 mois sans renouveler l'huile, améliorés ordinairement.

HOTEL DE LA PROVINCE DE Québec.

PRÈS DE LA STATION DU GRAND-TRONC, UPTON, P. Q.

DIRECTOIRE PROVINCIAL DE LA PUISSANCE DE LOVELL.

POUR PARAITRE EN OCTOBRE 1870.

DIRECTOIRE PROVINCIAL DE LA PUISSANCE DE LOVELL.

POUR PARAITRE EN OCTOBRE 1870.

DIRECTOIRE PROVINCIAL DE LA PUISSANCE DE LOVELL.

POUR PARAITRE EN OCTOBRE 1870.

DIRECTOIRE PROVINCIAL DE LA PUISSANCE DE LOVELL.

POUR PARAITRE EN OCTOBRE 1870.

DIRECTOIRE PROVINCIAL DE LA PUISSANCE DE LOVELL.

POUR PARAITRE EN OCTOBRE 1870.

DIRECTOIRE PROVINCIAL DE LA PUISSANCE DE LOVELL.

POUR PARAITRE EN OCTOBRE 1870.

DIRECTOIRE PROVINCIAL DE LA PUISSANCE DE LOVELL.

POUR PARAITRE EN OCTOBRE 1870.

POUR PARAITRE EN OCTOBRE 1870.